



URGENT RUPTURE DE BAIL anticiper

Par **blue dragon**, le **07/11/2009** à **19:44**

bonjour ca fait trois moi que j ai emménager dans un appartement mais rien et au norme ce que je savais pas. le chauffe eaux ne marche pas a part en forcer pas de détecteur de fumer toilette défaillante.

je vient de trouver un autre appartement ou tout marche donc je voudrais sortir de celui la quelle et le preavis que je doit donne alors quil n est pas au norme???que doit je faire??

j appresirai une réponse rapide je suis jeune j ai 23 ans et je ces pas quoi faire merci d avance

Par **loe**, le **07/11/2009** à **20:09**

Bonsoir,

Dès lundi, contactez l'ADIL de votre département. (Coordonnées sur annuaire ou cherchez sur Internet). Ce sont des juristes, spécialisés dans le droit des locataires.

Ils vous diront (gratuitement) ce que vous pourrez faire ou pas.